



SAINT ALBAN
UNE HARMONIE À EXPLORER

www.st-alban.qc.ca

L'ALBANOIS MAI 2018

MOT DE VOTRE MAIRE

Bonjour à tous,

Le beau temps est arrivé et la saison estivale est à nos portes. Les activités aux loisirs sont déjà commencées et j'invite toute la population à s'informer des activités disponibles et à y participer. Nous déployons beaucoup d'effort pour que l'offre soit intéressante, alors c'est à vous d'en profiter !

Je me dois de faire un rappel aux citoyens qui sont desservi par notre réseau d'égout sanitaire. En effet, nous avons constaté que certains d'entre vous jetaient dans l'égout des articles tel des cotons tiges, serviettes sanitaires, tampons, préservatifs etc, alors que ces articles devraient être jetés dans les poubelles. Notre usine d'épuration des eaux n'est pas conçue pour traiter ces matières et, à terme, cela pourrait engendrer des coûts supplémentaires qui auraient à être assumés par les utilisateurs. Nous comptons donc sur votre collaboration pour remédier à la situation.

Je vous souhaite à tous un bon été et vous invite à être prudent dans la pratique de vos activités préférés !

Deny Lépine, maire



PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL :
LE LUNDI 11 JUIN 2018 À 19:30 hres AU CCFM.

SÉANCE DU LUNDI 14 MAI 2018

Tournoi de pêche Chapecamp

La Municipalité versera une aide annuelle de 500 \$ à l'occasion du tournoi de pêche Chapecamp qui aura lieu les 9 et 10 juin 2018.

Développement domiciliaire – Analyse de sol et étude environnementale phase 1 – Mandat à Englobe.

La municipalité de Saint-Alban accorde à Englobe le mandat d'analyse de sol et d'étude environnementale phase 1 dans le cadre du projet de développement domiciliaire, le tout selon leur offre de service au montant de 6 300 \$ plus taxes.

Appel d'offres pour la vente de 2 terrains dans le secteur du Lac Long

La municipalité de Saint-Alban lance un appel d'offre public pour la vente des terrains 11 et 12 du projet de lotissement au Lac Long.

Appel d'offres pour la vente d'un ancien véhicule du service de sécurité incendie

La municipalité de Saint-Alban lance un appel d'offre public pour la vente d'un pick-up Chevrolet 1989 qui servait d'unité d'urgence pour le service de sécurité incendie.

Aménagement de jeux d'eau – Demande d'aide financière – Fond de soutien aux projets structurants

La municipalité de Saint-Alban dépose une demande d'aide financière au Fond de soutien aux projets structurants pour l'aménagement de jeux d'eau dans le secteur des loisirs;

Loisirs – Offre de cours en plein air gratuits pour la population

La municipalité de Saint-Alban propose à la population des cours en plein air à l'été 2018 et en défrai les coûts pour que l'activité soit gratuite.

Municipalité amie des Monarques

La municipalité de Saint-Alban s'engage dans la démarche « Municipalité amie des Monarques »

Appel d'offre

La municipalité de Saint-Alban offre de vendre par appel d'offres public, un Chevrolet pick-up 1989 qui servait pour le service de sécurité incendie.

Les offres devront être reçues dans des enveloppes cachetées, au bureau municipal, au plus tard le jeudi 31 mai à 11h.

Pour obtenir de plus amples information, vous pouvez communiquer au bureau municipal : 418-268-8026



IMPORTANT

Le temps est venu d'enlever vos abris d'hiver pour automobiles (**garage de toile**) ou porte d'entrée ainsi que les installations de clôture à neige car elles sont autorisés seulement du **15 octobre au 1er mai.**



Municipalité de Saint-Alban
MRC de Portneuf

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT RMU-2016-01

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 9 AVRIL 2018, le conseil de la municipalité de Saint-Alban a adopté le règlement suivant :

**RÈGLEMENT NUMÉRO RMU-2016-01 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT UNIFORMISÉ NUMÉRO RMU-2016 RELATIF À
LA SÉCURITÉ ET À LA QUALITÉ DE VIE AFIN DE PRÉCISER
LES DISPOSITIONS CONCERNANT LE COLPORTAGE**

2. Ledit règlement entre en vigueur conformément à la Loi
3. Le règlement peut être consulté au bureau de votre municipalité situé au 241, rue Principale, aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 ainsi que le vendredi de 8h30 à 12h00.

DONNÉ À SAINT-ALBAN, CE 17 MAI 2018.

Vincent Lévesque Dostie, directeur général



Cercle de Fermières de Saint-Alban

L'Assemblée générale annuelle du Cercle de Fermières Saint-Alban aura lieu mercredi le 13 juin 2018 à 19h00 au centre communautaire Fernand Marcotte. Élections au conseil d'administration local. Nous attendons vos suggestions d'activités pour le programme de l'an prochain. Bienvenues à toutes.

MODIFICATION À L'HORAIRE DU MANDATAIRE DE LA SAAQ

Afin de mieux répondre aux besoins de la clientèle, veuillez prendre note que la Ville de Saint-Marc-des-Carières, pour son bureau situé au 150, rue Saint-Joseph, a modifié l'horaire des services de la Société de l'assurance automobile du Québec, **pour la journée du jeudi**. La modification entre en vigueur dès le 10 mai 2018.

Les heures d'ouverture seront les suivantes :

9h30 à 11h30

12h00 à 16h00

16h30 à 19h00

Nous vous rappelons que les lundis, mardis, mercredis et vendredis, les bureaux sont ouverts de 10h à 11h30 et de 12h à 15h.

Au plaisir de vous y accueillir.



Le Centre de transfert de St-Alban

(ancien Dépôt de matériaux secs)
situé au 180, route 354 Est à Saint-Alban

Heures d'ouverture pour la saison :

Du 15 avril 2018 au 15 novembre 2018

Lundi : 8 h à 16 h 45

Vendredi : 8 h à 16 h 45

Samedi : 8 h à 16 h 45

Les pneus de 48" et moins sont acceptés au Centre.

L'âge d'or la gaieté Saint-Alban vous invite à venir jouer au mini-golf au côté de l'église



Le samedi 23 juin de 13h30 à 16h & 18h30 à 22h

Dimanche de 13h30 à 16h & 18h30 à 22h

Lundi au vendredi de 18h30 à 22h

Ouvert durant la journée sur réservation a un groupe de 10 personnes et plus.

Restauration

Prix 2\$/adulte 12 ans et plus. 1\$/enfant de 11 ans et moins

4 ans et moins gratuit.

Il y a possibilité de jouer aux cartes



Biblio-Chut! Votre bibliothèque!



Bibliothèque Biblio-Chut de Saint-Alban

Municipalité de Saint-Alban
st-alban.qc.ca

Réseau biblio CNCA
mabibliothèque.ca/cnca

Centre communautaire Fernand
Marcotte
179, rue Principale
Saint-Alban 418.268.3557

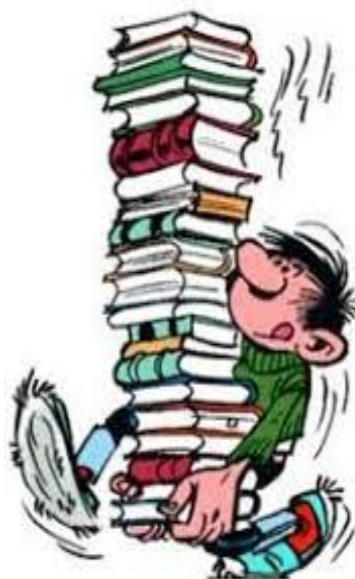


Jour

Soir

Lundi 14h00 à 16h00
Mercredi 10h00 à 12h45

Mardi 18h30 à 20h00
Jeudi 18h30 à 20h00



MÉNAGE DU PRINTEMPS
Vous êtes présentement à faire votre ménage du printemps, et vous disposez de plusieurs volumes dont vous ne savez pas quoi faire. Apportez-les à la bibliothèque, ils seront intégrés à notre collection locale ou conservés pour notre grande vente de volume du mois d'août qui a pour but d'amasser des fonds pour la bibliothèque Biblio-Chut!
Merci de votre générosité.

BOITE À LIVRES

La boîte à livres est de retour sur la rue Principale.
Apportez des romans, des livres de voyage, des biographies...
Les livres pour enfants seront aussi très appréciés.

Bonne lecture estivale!



Exposition à la bibliothèque

Merci à Mme Françoise Douville pour sa très belle exposition de peintures à l'huile!

Les 20 trésors de St-Alban

La prochaine exposition débutera au **début du mois de juin**
et sera à la bibliothèque **pendant tout l'été.**

L'été dernier, un rallye photos a eu lieu sous la direction de Mme Anick Dion, coordonnatrice des loisirs de St-Alban. Plusieurs résidents ont participé à cet événement. Vous pourrez voir ces 20 trésors qui font de St-Alban un endroit privilégié dans la région de Portneuf.

Vous en apprendrez beaucoup sur l'histoire de ces trésors.

Vous êtes toujours les bienvenus à la bibliothèque.



SOYEZ VISIBLE !



Afin d'augmenter la sécurité des nombreux marcheurs qui sillonnent les rues de Saint-Alban, la Municipalité poursuit la distribution de brassards réfléchissants et ce, tout à fait gratuitement. Ceux-ci vous permettent d'être plus visible le soir.

Procurez-vous votre brassard auprès de la Municipalité !

LES SERVICES DE GARDE DANS LA MRC DE PORTNEUF

Accueil / Citoyens / Services de garde

CARTES RECHERCHE

CITOYENS Services de garde

Le territoire de la MRC de Portneuf est bien desservi en termes de services de garde à la petite enfance, que ce soit au niveau des services de garde subventionnés en installation ou en milieu familial ou encore des garderies privées.

Services de garde en milieu familial

- Ministère de la Famille et des aînés
Diverses informations relatives aux services de garde.
- La Place 0-5 ans
La Place 0-5 ans s'adresse pour soutenir votre enfant sur les 5 premières années de sa vie.
- Ma Garderie

Pour tout connaître sur les différents services de garde dans Portneuf, consulter la page des services de garde du site de la MRC de Portneuf. On y présente les différents types de services (en milieu familial, en installation, privés, subventionnés) ainsi que diverses références utiles pour inscrire votre enfant, pour obtenir de l'information sur les réseaux de services et sur le Ministère de la Famille et des Aînés.

www.portneuf.ca/citoyens/services-de-garde/

Saviez-vous que ?

La Municipalité de Saint-Alban **rembourse la différence** entre le tarif résident et le tarif non-résident pour des cours et activités sportives et culturelles qui ne sont pas offerts dans la Municipalité. Certaines modalités s'appliquent.

Contactez la municipalité !

Rappel aux nouveaux arrivants

La Municipalité remet aux nouveaux arrivants une **pochette d'accueil** comprenant une panoplie d'informations utiles sur Saint-Alban et le territoire de Portneuf. Contactez la municipalité pour obtenir votre pochette.

Bienvenue !



Randonnée Vélo

Activité Vélo-Route organisée par le comité des loisirs de l'ouest de Portneuf et le sport scolaire de l'école secondaire Saint-Marc.

Le 2 juin 2018

(en cas de pluie remis au 3 juin)

Départ:

Lieu:

Heure:

Deschambault	Centre J-A Côté	9h30
St-Alban	Centre des loisirs	9h30
St-Casimir	Hôtel de ville	9h30
St-Marc	Terrain de soccer	10h00
St-Thuribe	Église	9h00
St-Ubalde	Aréna	8h00

Arrivée:

**Au terrain des loisirs St-Gilbert
à 11h00**

Animation, prix de présence, Hot dogs (\$), jeux gonflables, défis, Vélo-Smoothies sur place, etc...

Venez affronter les jeunes, du sport scolaire du Zénith, en relevant de petits défis amusants, au coût de 2.00\$! Hockey, Basket. De plus nous un jeu tombe à l'eau et vous aurez l'occasion de faire tomber à l'eau le maire Monsieur Léo Gignac ainsi que d'autres volontaires.



Un espace pour un **VÉLO-PUCES** sera également aménagé. Vous pourrez vendre vos vélos, casques ou autres accessoires pour le vélo. Prenez note que ceci ne sera pas un marché aux puces mais bien un Vélo-Puces.

-Ouvert à tous, pas besoin de faire la randonnée !

-Vous n'avez pas à vous inscrire ou louer un espace, rendez-vous à 11h00 sur le terrain des loisirs de St-Gilbert et nous vous indiquerons où vous installer.

Bienvenue à tous !



Corvée du printemps

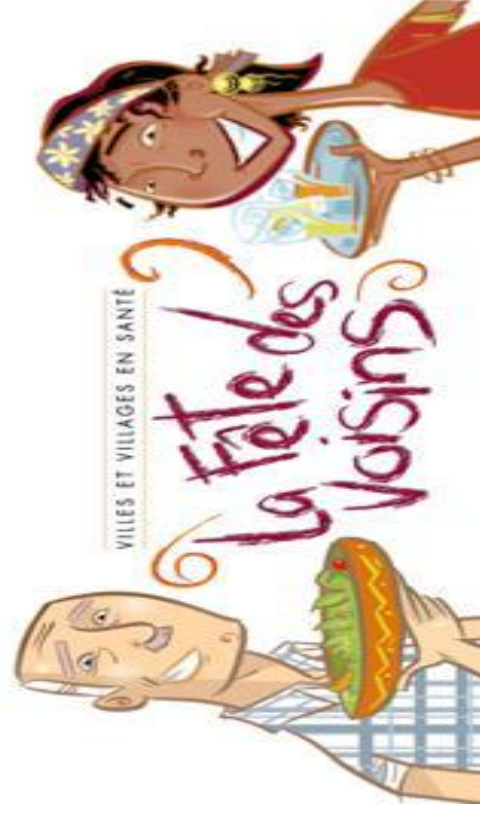
Dimanche le 27 mai de 13h00 à 16h00



RENDEZ-VOUS AU CENTRE DES LOISIRS AVEC VOTRE RÂTEAU ET VOS GANTS

UNE BONNE IDÉE DE VOTRE COMITÉ DE LA POLITIQUE FAMILIALE

Samedi le 9 juin
de 10h00 à 15h30
Au centre des loisirs à Saint-Alban



Marché aux puces et partage

Location de tables pour le marché aux puces (faîtes vite, les quantités sont limitées):

Information ou **location de tables au (418) 559-4438 avec Anick**

Profitez de cette fête pour vous rapprocher et développer une solidarité dans votre milieu de vie. Lors de votre ménage du printemps, gardez ce que vous ne voulez plus pour cette journée de partage à prix modique.

Une belle initiative de votre comité de la politique familiale.

Des nouvelles de l'école du Goéland



Lors de la journée pédagogique du 13 avril, monsieur Guillaume avait organisé un tournoi de basketball pour les élèves qui avaient envie de participer. Une vingtaine d'élèves de Saint-Alban et de Grondines étaient de la partie. Ce fut une partie rapide et avec des jeux spectaculaires! Les élèves ont su donner un excellent effort tout au long de la partie. L'équipe de St-Alban est repartie gagnante! Bravo à tous!

Programme Passe-Partout

Félicitations aux élèves du programme Passe-Partout qui viennent de terminer l'année! Petits et grands ont bien hâte de vous accueillir à temps plein dès septembre. Bon été à tous!



À l'école du Goéland, le jour de la Terre, c'est à tous les jours!

Édith Cochrane, porte-parole du jour de la Terre 2018, a envoyé une vidéo personnalisée aux élèves! Dans cette vidéo, elle lance une mission à toute l'école ainsi qu'une mission à chacune des classes : création d'une mosaïque avec déchets, capsules d'actions positives en lien avec l'environnement, « slam » sur l'environnement pour exprimer les façons de recycler, confection d'une boîte pour recycler les crayons et distribution d'arbres pour la communauté, confection d'affiches pour montrer ce qui doit être mis au recyclage ou à la poubelle, etc. Nous vous invitons à visionner la vidéo complète à l'adresse suivante : <http://stemarie1617.wixsite.com/epsmepdg/du-goeland>. Vous pourrez, par la même occasion, en profiter pour consulter le site à jour de l'école!

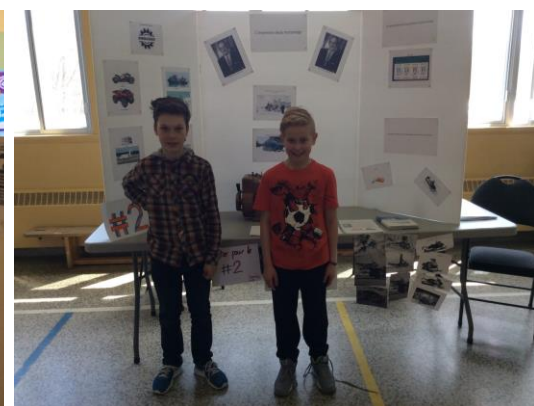
Cette année, la semaine des services de garde en milieu scolaire sous le thème « Reconnaissons l'importance de la garde scolaire » se tiendra du 14 au 18 mai. C'est l'occasion parfaite de remercier les éducatrices qui partagent de précieux moments avec nos enfants! De plus, le service de garde des Jolis Colibris célèbre ses 10 ans, félicitations 😊 De nombreuses activités organisées par le service de garde ponctueront donc cette semaine festive!

Des nouvelles de l'école du Goéland : EXPO SCIENCE 2018



L'Expo Science qui a eu lieu lundi 23 avril en après-midi fut une belle réussite comme première Exposition scientifique à l'école! Plus de 60 visiteurs se sont déplacés, en plus des autres classes qui sont venues au gymnase cet après-midi-là pour admirer les différents kiosques, échanger avec les élèves de 5e/6e années, ainsi que leur poser diverses questions sur leur sujet scientifique. Tous les élèves étaient contents et fiers de leur première expérience, bravo! Il y avait 10 kiosques où chaque équipe avait une question scientifique, par exemple: pourquoi les bombes de bain se dissolvent-elles au contact de l'eau? Pourquoi les pieuvres sont si intelligentes? Etc. Félicitations aux élèves pour les nombreux efforts déployés pendant plus d'un mois en classe avec l'aide de madame Lisa-Marie Bélanger, et aussi avec madame Mailina Deschênes, leur enseignante en science.

Voici l'Expo Science en photos!





Gratuité pour les résidents de Saint-Alban

Dernièrement, la Corporation de gestion du Parc naturel régional de Portneuf a décidé que les citoyens de Saint-Alban pourraient profiter d'une gratuité de stationnement pour l'accès au Secteur des gorges de la rivière Sainte-Anne pour les voitures sans embarcations à moteur. Ceci est une année d'essai.

Cette année, vous aurez donc accès gratuitement aux sentiers et à la plage de la rivière Sainte-Anne et ce des deux côtés de la rivière.

L'accès à la rivière avec une embarcation à moteur restera payant pour tous.

Cette gratuité pour le stationnement ne s'applique pas pour les autres secteurs du Parc naturel régional de Portneuf, soit le Secteur des lacs Long et Montauban, le Secteur des lacs et le Secteur du lac Carillon.

Façon de procéder :

Vous devez vous présenter avec votre voiture à l'accueil de la rivière Sainte-Anne avec une pièce d'identité démontrant que votre adresse de résidence est à Saint-Alban.

Un préposé collera une vignette dans votre pare-brise de voiture. Cette vignette vous donnera accès seulement à la rivière Sainte-Anne.

Si vous n'avez pas la vignette, vous pourriez avoir une contravention ou vous faire remorquer.

Si vous achetez déjà une vignette plein air ou pour embarcations, vous n'avez pas besoin de la vignette gratuite puisque vous avez déjà accès à tous les secteurs du Parc.

Tarification de stationnement du Parc naturel régional de Portneuf:

Résidents de Saint-Alban pour le Secteur de la rivière Sainte-Anne seulement	0\$
Voiture seule sans embarcation (par jour)	6\$
Voiture et canot ou moteur électrique (par jour)	10\$
Voiture et embarcation moteur 50hp et – (par jour)	30\$
Voiture et embarcation moteur + de 50hp (par jour)	40\$
Voiture et wakeboat (bateau avec balast et/ou tour de traction) (par jour)	60\$
<u>Vignettes annuelles</u>	
Vignette plein air sans embarcation à moteur	25\$
Vignette avec embarcation moteur pour résidents de la région de Portneuf	60\$
Vignette pour wakeboat (Signature d'un contrat de bonne conduite)	200\$

Si vous avez des questions, n'hésitez-pas à communiquer avec Sébastien Perreault au 418 284-4756

AVANT D'ALLUMER, PENSEZ-Y !!!!

Au printemps, avant l'apparition de la nouvelle végétation, quelques heures d'ensoleillement suffisent à assécher l'herbe ou tout autre combustible de surface. Du même coup, la forêt environnante devient extrêmement vulnérable. Plusieurs résidants profitent de cette période pour faire le grand ménage de leur terrain. Ils font brûler l'herbe sèche, les amas de branches ou les tas de feuilles mortes.

Ces activités vous sont familières? Avant d'allumer, lisez ce qui suit...

Le vent est votre principal ennemi. En un rien de temps, une bourrasque peut emporter votre brûlage et l'étendre, souvent sur de grandes distances. Une négligence peut vous faire perdre la maîtrise de votre feu, incendier la forêt, causer la perte de votre résidence, de votre chalet ou celui du voisin.

En mettant en pratique ces quelques conseils, vous minimiserez les risques que votre brûlage se propage à la forêt.

- Se renseigner auprès de la municipalité afin d'obtenir un permis et l'autorisation d'allumer un feu. 418-268-8026
- S'il est possible de faire un feu :
- allumer le feu dans un endroit dégagé, sur sol minéral;
- éviter de brûler lors de grands vents;
- avoir sur place le matériel approprié, afin d'intervenir promptement.

DES AMENDES SERONT IMPOSÉES AUX CONTREVENANTS

AIDE-MÉMOIRE

Deny Lépine, maire	418-326-1410
Bureau municipal	418-268-8026
Télécopieur	418-268-5073
C.C.F.M. & Bibliothèque	418-268-3557
Centre des Loisirs	418-268-5913
Jean-Philippe Rochon	418-283-2660
Anick Dion (Responsables des Loisirs)	loisirs@st-alban.qc.ca
École Du Goéland	418-268-3332
Les Portes de l'enfer	418-268-6681
Maison du Gardien	418-268-6681
Parc Régional	418-268-6681
M.R.C. de Portneuf	418-285-3744
Taxes scolaires	418-285-2600
Chambre commerces	418-268-5447
Site d'enfouissement	1 866-760-2714

Urgences Renseignements

Pompiers	9-1-1
Police	9-1-1
Ambulance	9-1-1
Centre Anti-Poison	1 800 463-5060

PRÉVENTION SUICIDE
1 866 APPELLE OU
1 866 277-3553

Heures d'ouverture du bureau municipal:
Du lundi au jeudi: 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Le vendredi: 8 h 30 à 12 h



TERRAINS À VENDRE

Avis public est par la présente donné par le soussigné, que, conformément à la résolution adoptée lors de la séance du conseil tenue le lundi 14 mai 2018 à 19 h 30, la municipalité de Saint-Alban procédera à la vente par soumission publique de deux (2) terrains, dont la Municipalité est devenue propriétaire (avec plus grande étendue) le 3 septembre 2014.

	Numéro de lot (Cadastre du Québec)	Superficie (mètres carrés)	Prix minimal de la vente
Terrain #11	5 808 184	48 407,4	20 000,00 \$
Terrain #12	5 808 185	44 752,3	23 000,00 \$

Les soumissions doivent être présentées sur la formule de soumission prévu à cet effet, elles seront reçues dans des enveloppes cachetées et devront porter la mention suivante : « **Soumission pour la vente de deux (2) terrains** ». Le dépôt des soumissions devra se faire au bureau municipal, 241, rue Principale, Saint-Alban (Québec) GOA 3B0 **avant 11 h, le jeudi 14 juin 2018** pour être ouvertes publiquement le même jour, même endroit, immédiatement après l'heure limite et obligatoirement accompagnée d'un dépôt de 1 000 \$ tel que décrit aux documents d'appel d'offres.

Les personnes intéressées à soumissionner doivent obtenir, en communiquant avec le soussigné, une copie des documents d'appel d'offres comportant toutes les informations et documents nécessaires pour présenter une soumission.

Cette vente est faite aux conditions suivantes :

1. Chaque lot est vendu séparément et à des acheteurs différents ;
2. Le prix minimal fixé par la Municipalité est atteint ;
3. La Municipalité ne fournira aucun certificat de localisation ou titre de propriété autre que ceux qui sont déjà en sa possession ;
4. Tous les frais de notaire ou autres frais de publication encourus pour cette vente seront à la charge exclusive du futur acquéreur ;

5. La soumission doit être présentée sur la formule de soumission prévue à cet effet et remplie en bonne et due forme ;
6. La soumission devra être accompagnée d'un dépôt de 1 000 \$ sous forme de chèque certifié à l'ordre de la municipalité de Saint-Alban. Ce dépôt sera confisqué à titre de dommage et intérêts si le soumissionnaire retenu ne conclut pas l'achat et ce, sans préjudice aux dommages et intérêts pouvant être réclamés du soumissionnaire ;
7. Le solde du prix de vente est payable lors de la signature du contrat notarié qui doit être fait au plus tard dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant l'acceptation de l'offre par résolution du conseil municipal.

La Municipalité de Saint-Alban ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions présentées, ni à encourir aucuns frais ou obligations envers le ou les soumissionnaires.

Saint-Alban ce 17 mai 2018.

Vincent Lévesque Dostie, directeur général
Municipalité de Saint-Alban
Téléphone : 418 268-8026
Courriel : dg@st-alban.qc.ca



SAINT ALBAN
UNE HARMONIE À EXPLORER